



## **PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 octobre 2017**

Convoqué le 18 septembre 2017, le Conseil Municipal s'est réuni le 3 octobre 2017 à 20 h 00 en Mairie - salle des réunions - sous la présidence de M. Etienne VOLLMAR, Maire.

Membres présents : WENGER Isabelle, Eric STEINER, MULLER Madeleine, FISCHER Anne, VIVIER Michèle, WENGERT Christophe, ENGEL Delphine, CARLEN Jacques, LEBEAU Denis, WEIBEL Aimé, EBERSOHL Didier, ENGELHARD Sonia, HEIT Franck, GEBHART Estelle, HAAS François.

Membre absent excusé : MULLER Elodie, (qui donne procuration à Franck HEIT), SCHNEIDER Camille, (qui donne procuration à Delphine ENGEL), BUSCH Patrice, (qui donne procuration à VOLLMAR Etienne),

Membre absent :

--oOo--

Mme WECH Sandra assure la fonction de secrétaire de séance  
Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

--oOo--

M. le Maire soumet les procès verbaux du 26 juin et du 1<sup>er</sup> juillet qui sont adoptés à l'unanimité.  
M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

--oOo--

### **I – AFFAIRES FINANCIERES**

#### **• Demande de subvention ASPACK**

L'Association ASPACK a déposé en Mairie une demande de subvention d'un montant de 400- € afin de pouvoir effectuer l'achat d'un écran. En effet, chaque année le conseil d'administration organise une manifestation pour la Journée du Patrimoine, avec une présentation par vidéo-projection et l'écran est prêté par la Ville de Bischwiller.

Le Conseil Municipal après concertation, à l'unanimité

**Alloue** la somme de 400- € à l'association « ASPACK » pour l'achat d'un écran

**Autorise** M. le Maire à procéder au versement de cette subvention

#### **• Demande de subvention APEK**

L'Association APEK a déposé en Mairie une demande de subvention d'un montant de 1600 € afin de solder les APE de 2017.

Les séances APE prévues initialement jusqu'au 15 juin ont été prolongés jusqu'au 30 juin ainsi que le rajout d'une nouvelle activité (CAPOEIRA) non prévue.

Le Conseil Municipal après concertation, à l'unanimité

**Alloue** la somme de 1600- € à l'association « APEK » pour les APE 2017

**Autorise** M. le Maire à procéder au versement de cette subvention

#### **• Budget eau**

- Admission en non valeur

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état des produits irrécouvrables dressé par le Trésorier de Bischwiller répertorient les titres de recettes impayés relatifs à la consommation d'eau.

- 10.64 Euros pour les factures de consommation d'eau - c/6541

Après en avoir pris connaissance et à la demande du Trésorier,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Autorise** l'admission en non valeur des créances irrécouvrables sachant que cette décision ne vaut en aucun cas remise de dettes des débiteurs concernés

- Décision modificative du budget eau – transfert de crédits

Dans le cadre du budget « Eau » exercice 2017, le Maire soumet au conseil municipal le projet de décision modificative qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Article	Intitulé	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
628	Divers	-2 500,-	
022	Dépenses imprévues	-1 000,-	
6541	Créances admises en non valeur		3 500,-



**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Vote** la décision modificative telle qu'elle se traduit ci-dessus par les transferts de crédits.

-oOo-

**II – AFFAIRE GENERALE**

M. le Maire soumet à l'assemblée la demande de la « Ligue contre le cancer ». En effet pour mieux identifier les besoins et imaginer des manifestations qui permettraient d'aboutir à ces objectifs, la ligue propose de créer un réseau de correspondants dans les communes qui ont déjà marqué leur intérêt et prouvé leur implication dans la lutte contre le cancer en désignant un correspondant communal.

**Le Conseil Municipal après concertation, à l'unanimité**

**Nomme** Isabelle WENGER correspondante de la Ligue contre le cancer du Bas Rhin.

-oOo-

**III - Travaux**

**- Travaux de restructuration du réseau d'éclairage public**

Monsieur le Maire a soumis à l'ensemble de la Commission des Travaux le programme de travaux concernant la restructuration du réseau d'éclairage public sur la commune qui se décomposera en une tranche ferme et une tranche conditionnelle. L'estimatif des travaux est de l'ordre de 350 000 € T.T.C.

Une perspective avec extension de cette mise aux normes dans les petites rues a été envisagée.

Le marché en procédure adaptée a été publié dans les DNA, les offres devront être déposées pour le 12 octobre prochain. La commission d'appel d'offres aura lieu le 16 octobre.

Ce programme sera réparti pour la tranche ferme en 2017/2018 et pour la tranche conditionnelle en 2018/2019/2020.

**a/ Tranche ferme**

- rue de Marienthal (jusqu'au pont)
- rue Principale
- rue de Bischwiller (jusqu'au pont)

**b/ Tranche conditionnelle**

- TC1 : rue de Schirrhein et rue des Messieurs
- TC2 : impasse de la Prairie, rue des Pêcheurs, impasse des Merles, rue des Prés, rue de la Moder, rue des Aulnes, rue des Sœurs, rue du Presbytère, rue de la Montagne rue des Tulipes, rue des Cerises, rue des Œillettes

**Le Conseil Municipal après concertation et suivant le découpage des tranches, à l'unanimité**

**CHARGE** M. le Maire de solliciter auprès des différentes administrations toutes subventions pouvant être accordées afférentes à ce dossier auprès : Conseil Départemental (contrat de solidarité), l'ADEAN (TEPCV), contrat ruralité

**S'ENGAGE** à prendre en charge en tout état de cause la part non subventionnée sur les fonds propres de la commune,

**PRECISE** que les crédits seront inscrits tant en dépenses qu'en recettes au cours des prochains exercices 2017 – 2018 – 2019 – 2020,

**AUTORISE** M. le Maire à signer au nom de la commune tous les documents relatifs à cette dotation.

**- Travaux d'enrobés rue des Sœurs**

Monsieur le Maire soumet à l'ensemble des membres du Conseil Municipal un devis pour la mise en enrobés du passage entre l'école primaire et l'école maternelle rue des Sœurs, et rajoute que les thuyas se situant dans le prolongement sont en très mauvais état et qu'il serait opportun de les arracher.

Après concertation, les membres du Conseil Municipal décident d'attendre l'été prochain : ce qui permettra de faire une consultation pour l'ensemble de ces travaux, soit dans l'éventualité de mettre de l'enrobé, soit de replanter de la végétation.

-oOo-

**IV – Communications diverses**

- Remplacement complète de la toiture du préau école primaire.

Une consultation a été faite auprès de trois entreprises, Olland, Hild, Wiedemann ; M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise OLLAND a été missionnée pour un montant de 26.481,50 € T.T.C.

- Mise en place des TBI

M. le Maire informe l'assemblée que les 5 TBI ont été mis en place, une formation des institutrices a eu lieu. Il est demandé à Mme MULLER Mado de faire un bilan sur les TBI en fin d'année en apportant quelques informations sur la façon dont ils sont utilisés, la durée, les spécificités, vu l'investissement engagé.

- Accès à l'école primaire pour les PMR

Les travaux ont été réalisés

- par l'accès au bâtiment



COMMUNE DE KALTENHOUSE - Réunion du conseil municipal du 3 octobre 2017

- mise en place d'un monte-charge électrique
- détection électrique intérieure et extérieure des déplacements

- Travaux de réfection partielle des trottoirs par la CAH, rue des Messieurs, placette rue des Prés, Place de retournement rue des Pêcheurs par l'entreprise Jean Lefevre

- Travaux d'enrobés mince par la CAH, dans différentes rues : du Jasmin, des Aubépines, des Hirondelles, des Alouettes et du Rossignol et reprise des bordures de trottoirs abimées par l'entreprise Colas

- Avenant au marché du Lotissement « Le Bosquet »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une modification du marché lot 1 – Voirie / eau potable / Assainissement est introduite par le présent avenant :

Augmentation de la masse des travaux pour réfection de la voirie provisoire, dans l'attente de la réalisation de la voirie définitive suivant les prestations :

- Mise à disposition d'une équipe et du matériel
- Terrassement des matériaux en place
- Mise en œuvre d'une couche de GNT
- Reprofilage de la chaussée
- Mise à niveau intermédiaire des affleurants

Montant initial du marché : 644.251,39 € T.T.C.

Montant de l'avenant : 14.898,- € T.T.C.

% d'écart introduit par l'avenant : 2.31 %

Nouveau montant du marché : 659.149,39 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend acte du montant de l'avenant pour un montant de 14.898,- € T.T.C. pour le lot 1

- Proposition d'acquisition foncière

Mme WERLE Georgette propose à la municipalité d'acquérir la forêt Hinter Rossberg d'une contenance de 352.59 ares.

Après concertation, les membres du Conseil Municipal ne souhaitent pas donner suite à cette proposition.

- Création du nouveau site internet en remplacement du précédent : <http://www.kaltenhouse.fr/>
- Prochaines réunions : CM le 7/11 – CCAS le 11/10 – Kaltenhouse Info le 11/10 – Commission animation jeunesse le 10/10

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 40.

Le Maire, VOLLMAR Etienne

WENGER Isabelle

STEINER Eric

MULLER Madeleine

BUSCH Patrice

WEIBEL Aimé

VIVIER Michèle

Exc

FISCHER Anne

HEIT Franck

MULLER Elodie

Exc

WENGERT Christophe

ENGEL Delphine

HAAS François

SCHNEIDER Camille

CARLEN Jacques

LEBEAU Denis

Exc

GEBHART Estelle

EBERSOHL Didier

ENGELHARD Sonia